

ROSEL *Infos*

N° 56

Janvier
2010

Directeur de la
publication :
Véronique MASSON

Réalisation :

Gisèle CHALLE
Danielle DUBERT
Bernard LEMANISSIER
Catherine LE NY

renseignements sur la
publication :

Tel.: 02 31 80 01.51

Courriel:
mairie-rosel@wanadoo.fr

Site: www.rosel.fr

Le mot du maire :

Ce premier numéro de ROSEL-Infos est l'occasion d'adresser à toutes et à tous, au nom de la municipalité, tous nos vœux d'une bonne et heureuse année 2010. Ces vœux s'adressent en particulier à ceux pour qui 2009, sur le plan personnel, familial ou professionnel, a été une année difficile. Que cette nouvelle année apporte à chacune et chacun le bien être, la sérénité et surtout la fraternité.

Récemment, nous avons pu lire dans un grand quotidien régional que la population de Rosel était en baisse par rapport au dernier recensement. Cette information est inexacte : du fait des nouvelles constructions, tant dans le bourg qu'à Gruchy, notre population s'est stabilisée. De plus, elle se renouvelle suite aux nombreuses transactions immobilières de ces derniers mois .

Je profite de cette période de vœux pour souhaiter la bienvenue aux nouveaux habitants de ROSEL, en formulant le vœu qu'ils s'y intègrent rapidement. L'équipe municipale et toutes les associations communales et intercommunales sont à leur disposition pour faciliter cette intégration.

Bienvenue aussi à Issa, Maylis, Elise, Sacha, et Loane, les cinq bébés nés en 2009 dont les parents habitent ROSEL.

Vous avez pu constater que cette année encore, comme les années précédentes, notre commune s'est parée, depuis décembre, de ses couleurs de fête. Un grand merci à tous les bénévoles qui ont mis tout leur cœur et leur entrain à la confection et à la mise en place des décorations que vous avez pu admirer à divers endroits de la commune. Ce décor, qui a été réalisé localement et s'est ajouté aux décorations des particuliers, permet de valoriser notre village, à moindre coût et dans un esprit convivial.

Le mercredi 23 décembre, vous avez pu profiter de notre marché tout en dégustant un petit vin chaud . Une dizaine de commerçants étaient installés au Centre d'animation Rosel-Lasson . Je tiens à remercier les deux commerçants les plus assidus tout au long de l'année, dont un habitant de ROSEL : M. et Mme HAMEL (fruits et légumes) et Mme et M. SAVARY (poissons et fruits de mer) . Je vous invite vivement à vous rendre à ce marché tous les mercredis soir de 16h à 19h : vos visites régulières sont essentielles à sa survie.

Je termine mon premier mot du maire de 2010 en remerciant toutes les personnes (elles se reconnaîtront) qui ont bénévolement donné des coups de main à l'équipe municipale lors des différentes manifestations qui ont eu lieu au cours de l'année 2009.

Bonne et heureuse année 2010 à toutes et à tous!

Véronique MASSON



**LES VŒUX DE MADAME LE MAIRE
SAMEDI 16 JANVIER
AU PRESBYTERE**

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 22 OCTOBRE 2009

I-MODIFICATION BUDGETAIRE

Mme MOGIS, trésorier, a constaté une erreur technique dans le budget primitif 2009 (le reste à réaliser 2008 est à imputer sur le compte 1068), et demande le vote d'une délibération.

II- RETROCESSION DU LOTISSEMENT PORTE DES CHAMPS A LA CDC

Délibération sur le transfert de la compétence voirie du lotissement « Porte des Champs » à la CDC.

III- CONVENTION ATESAT

Il s'agit d'une Convention de maîtrise d'œuvre qui consiste en une assistance technique de l'Etat sur la voirie et les bâtiments. Cette convention, passée pour un an et renouvelable par tacite reconduction deux fois, coûterait à la commune 205,88€, somme en baisse par rapport à 2007-2008.

III BIS- CDC « ENTRE THUE ET MUE»

- La CDC demande à la commune de désigner un représentant à la commission d'évaluation des charges transférées à la CDC. Mme TURBATTE se porte volontaire et est désignée à l'unanimité.

- La CDC demande une modification des statuts concernant la compétence environnement, pour y introduire le SPANC (schéma public d'assainissement non collectif) dont la mission est de vérifier les installations d'assainissement non collectives et leur bon fonctionnement.

La vérification de ces installations est une obligation légale : les communes ont le devoir de vérifier toutes les installations d'assainissement avant le 31/12/2012. De plus, toutes les communes vont avoir l'obligation de faire une étude de zonage, c'est-à-dire un plan détaillé de l'assainissement avec l'emplacement précis des réseaux collectifs et non collectifs.

Chacun des points suivants est adopté à l'unanimité :

- Extension de la compétence environnement
- Compétence d'étude de zonage et d'assainissement par maîtrise d'ouvrage déléguée
 - Compétence service public d'assainissement non collectif, à savoir réalisation des contrôles obligatoires et la réhabilitation.

IV-RAPPORT SUR LE SERVICE EAU/ASSAINISSEMENT

Syndicat d'eau de Bretteville l'orgueilleuse :

10 communes adhérentes pour 7797 habitants et 3005 abonnés. Le syndicat a une production propre par le forage du Vauculey. La qualité de l'eau est satisfaisante. Un abonné consommant 120 m³ paie 223,90 € en 2009, soit 1,86 €/m³

Syndicat d'eau de Caen Ouest :

6 communes adhérentes pour 4490 habitants et 2140 abonnés. Le syndicat achète à la ville de Caen. La qualité de l'eau est satisfaisante. Un abonné consommant 120 m³ paie 231,12 € en 2009 soit 1,93 €/m³.

L'assainissement de la commune de Rosel : Le réseau collecte les eaux usées provenant de 528 habitants. Les effluents sont traités par le réseau d'assainissement de la communauté d'agglomération de Caen-la-mer. Un abonné consommant 120 m³ paie 240,88 € en 2009, soit 2,05 €/m³.

V- RAPPORT SUR LE SERVICE DECHETS MENAGERS

Bilan

Les tonnages des déchets enfouis sont en constante diminution, passant de 399 kg/an à 251 kg/an. Cette forte baisse est due à la progression du tri sélectif, ainsi qu'aux nouvelles dispositions concernant les déchets électriques et électroniques, qui auparavant étaient enfouis, et sont désormais démantelés et recyclés.

Le tri du bois de rebus permet de récupérer 40 % des tonnages entrants qui sont acheminés vers une chaudière industrielle.

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 22 OCTOBRE 2009 (SUITE)

La collecte des déchets issus des soins des malades en automédication permet aux patients de stocker les aiguilles dans des boîtes sécurisées qui sont à leur disposition chez les pharmaciens. Ces déchets infectieux sont ensuite incinérés

Les apports de déchets verts en déchetterie sont en forte hausse.

Le compostage individuel, ainsi que l'utilisation des tontes en paillage sont recommandés. Les usagers souhaitant se procurer un composteur doivent en faire la demande au SEROC (02 31 95 69 60) ou à la Mairie.

Financement

Le budget 2008 s'est soldé par un déficit de 35.000 €. Il faut cependant noter que la progression du tri est source d'économies. Chaque tonne de déchets triés, ce sont 130 € de moins sur les participations financières des communes.

La T.E.O.M.

Le taux de 2009 est en hausse de 22,92 %. Malgré cette augmentation, le coût par ménage reste inférieur à celui de 2006.

VI- PROJET CONCERNANT LES TRAVAUX DE LA RUE BOULAY

Le projet établi par le Conseil Général, le cabinet ACEMO, maître d'œuvre et le CAUE est présenté. La rue Boulay est actuellement majoritairement affectée aux véhicules. Le but de ces travaux est d'y introduire, en toute sécurité, la circulation des piétons et des cyclistes.

L'avant projet prévoit la création d'un trottoir le long de cette rue.

De plus, afin de réduire la vitesse, pour sécuriser cette rue et diminuer les nuisances sonores, il est prévu plusieurs aménagements :

marquer l'entrée du Bourg par un rond point visuel.

créer 2 plateaux : un au niveau de la rue du Jardin Céleri et un autre au niveau de la rue du Clos Joli.

marquer l'entrée du presbytère.

marquer les entrées d'habitation par un marquage au sol avec une résine de couleur.

Un dossier de demande de subvention a été établi de façon à ce que les travaux puissent être faits en 2011.

VII-QUESTIONS DIVERSES

1 - Travaux réalisés :

- L'escalier du presbytère est terminé : la commune a touché une subvention de 3.708 €
- Le boulodrome a été réalisé avec les bonnes volontés locales, il a coûté environ 500 €. Il sera inauguré au printemps. Un projet de deux bancs est à l'étude.

2- Il a été souligné les difficultés, pour les personnes handicapées, à accéder au cimetière par l'entrée principale. L'aménagement de cette entrée est peu envisageable ; par contre, il peut être aménagé un accès par la Venelle St Martin, tout en sachant que les allées du Cimetière sont recouvertes de graviers et donc difficiles d'accès pour les fauteuils roulants.

3- Compte-tenu de l'importance de la circulation et de la vitesse excessive des véhicules, les habitants du lotissement du Parc ont des difficultés à sortir sur la RD170.

Dans l'attente de la réalisation des travaux prévus par le Conseil Général, pour obliger les automobilistes à ralentir et permettre la sortie sécurisée du lotissement, les membres du Conseil Municipal proposent l'installation d'un panneau stop, dans chaque sens de circulation.

LES DECORATIONS DE NOEL



EN ATTENDANT...LE PÈRE NOËL!

Le 19 décembre 2009, les enfants de Lassel et de Rosel ont été invités au spectacle et goûter de Noël organisés par le Comité des fêtes. La pièce de théâtre a été jouée par des enfants des 2 communes. Le public nombreux a beaucoup apprécié le talent de nos jeunes comédiens. Ensuite tout ce petit monde a pu rencontrer le père Noël dans son chalet. Pendant ce temps les adultes ont pu déguster un verre de vin chaud.



Le Père Noël et ses lutins ont la tristesse de vous annoncer le Grand Départ au Pays des Poneys de:

PRINCESSE

qui a tiré pendant bien des années son traîneau le soir de Noël pour sa visite aux enfants de Rosel.

De race Welsh, elle est née au Pays de Galles, en Grande-Bretagne, vers 1970, est venue en France quelques années après, ensuite s'est installée à Rosel dans la ferme de la famille Blin pour faire l'éducation de générations d'enfants, puis chez les Périer où elle était l'auxiliaire du Père Noël.

Elle a fini sa longue vie aux bons soins des Delhommeau à Rots.



VIE PRATIQUE

PROPOSITIONS D'ACTIVITES POUR LES 9-14 ANS

LES SAMEDIS DE 13 H 30 A 18 H 30

CENTRE D'ANIMATION LASSON/ROSEL

SALLE DU FOYER

Les animateurs Bénédicte MICHEL et Nicolas LECAPITAINE ont pour mission de développer les animations pour les jeunes de 9 à 14 ans.

Le centre d'animation se veut être un lieu d'accueil convivial, de détente, d'animation et de réalisation de projets, mais également un lieu d'information, de prévention et ce, pour favoriser la rencontre entre les jeunes et les animateurs.

Les jeunes s'y retrouveront le samedi grâce à un aménagement de coins permanents tels que : coin détente (coin fauteuil avec des tables de salon, BD, magazines), coin jeux de société (comprenant une multitude de jeux ludiques et originaux), coin manuel (bricolage, peinture). Une table de ping-pong et un baby foot sont également à disposition.

Horaire :

14h-16h00 : activités

16h00 : temps convivial, autour d'un petit goûter

16h30-18h00 : accueil (coins permanents)

Les animateurs vous proposent de vous retrouver :

le **samedi 6 Février 2010** : afin de faire des jeux d'expression (exercice de théâtre)

le **samedi 13 Février 2010** : afin de préparer des gâteaux pour le goûter

Durant les vacances de Février :

du 15 au 19 Février : de 10h à 12 h00

pour un atelier manuel (fabrication de jeux en bois, de fusée à eau, de collier en pâte fimo,...)



Bénédicte



Nicolas



Le Comité de Jumelage Rosel-Lasson-Goodleigh

VOUS PROPOSE UNE SOIREE LOTO

le samedi 30 janvier à la salle des fêtes de Lasson à partir de 20h30.

LES GRANDES MANIFESTATIONS

Association La Muse – Foulées de la Mue

Comme à chaque automne, les Foulées de la Mue ont étendu barrières, panneaux et bannières pour accueillir les sportifs amateurs de course hors stade le dimanche 15 novembre 2009.

L'année 2009 était (déjà !) la 15^{ème} édition de cette course devenue la 2^{ème} du Calvados par le nombre de coureurs de toutes générations et reste l'un des grands rendez-vous d'automne des coureurs à pied.

Nous avons eu le plaisir, cette année, d'accueillir 1472 participants (1374 adultes, 99 enfants). Tous les résultats, informations, photos et extraits de journaux sont sur www.lamuse.org

Nous avons eu également la grande joie de remettre deux chèques de 736 € à chacune de nos associations caritatives partenaires, puisque depuis de nombreuses années, 1€ par inscription leur est réservé. Cette année, étaient des nôtres :

L'Autisme Basse Normandie et L'Association Handy Rare et Poly, (polyhandicapé ou handicap rare).

En 2010, les **Foulées de la Mue** auront lieu le **dimanche 14 novembre** pour une 16^{ème} édition, unissant comme de coutume les communes de Cairon, Lasson, Rosel et Rots.

La Muse souhaite à tous, sportifs ou non, une Bonne Année 2010 et remercie « l'armée orange » de ses nombreux bénévoles sans qui les Foulées de la Mue n'auraient pu exister et de développer.



Comité de Jumelage Rosel-Lasson-Goodleigh

2009 est une année très importante pour nous, puisque c'est l'année du 30^{ème} anniversaire de la création du Jumelage. C'est en effet en 1979 que vit le jour notre Comité de Jumelage, sous l'impulsion de quelques habitants de Rosel, dont certains, hélas, nous ont quittés. Ces fondateurs n'imaginaient peut-être pas le développement de cette association et son inscription dans la durée: l'approfondissement de l'amitié entre les familles de Rosel et Goodleigh au fil des visites, les habitants de Lasson rejoignant l'équipe, le changement du Comité Rosel – Goodleigh en Rosel-Lasson-Goodleigh...Souhaitons que ce 30^{ème} anniversaire soit suivi de beaucoup d'autres.



Nos amis anglais nous ont rendu visite les 24 et 25 d'octobre. Lors de ce week-end d'amitié franco-anglaise, nous avons eu le plaisir de cosigner la Charte des 30 ans qui ira rejoindre celles de la création, des 10 ans et des 20 ans. Cette cérémonie, présidée par les maires des deux communes de Rosel et Lasson et accompagnée par la chorale de Rosel, s'est déroulée au presbytère et a réuni les habitants de nos deux communes.



DES NOUVELLES DES ROSELOIS

ETAT CIVIL 2009

Naissances

NOBLET	Issa, Sébastien, Michel	03/02/2009	Caen
DUREL	Maylis, Nelly, Francine	11/07/2009	Caen
RYCROFT-THIRIET	Elise, Eliane, Marie	21/10/2009	Caen
LEMARCHAND	Sacha, Fabrice, Mathis	02/12/2009	Caen
HAMEL	Loane, Same, Nelly	28/12/2009	Caen

Mariages

GAUGER	Raymond	et	FRESNEAU	Françoise	le	14/02/2009
SOYER	Cyril	et	BEBIN	Mylène	le	23/05/2009
LECROSNIER	Wilfried	et	LEMOINE	Sophie	le	13/06/2009

Décès

BORDES	Andrée, Francette	06/10/2009	Caen
--------	-------------------	------------	------

ASSISTANTES MATERNELLES SUR ROSEL

- Madame Annie FERAL, 1 rue Abbé Bourdon 02 31 80 00 72
- Madame Elise MANCEAUX, 18 chemin Francis Russel 02 31 73 63 11 / 06 08 98 75 04

BILLET D'HUMOUR BLANC

Depuis quelques mois le Conseil Municipal travaille sur le difficile problème de sécurisation des traversées du Bourg et de Gruchy. Un projet nous a d'ailleurs été présenté en Mairie il y a déjà quelques semaines.

Je tiens à apporter ma pierre à l'édifice en proposant un contre-projet constructif et original issu d'un vécu récent et d'une saine et fructueuse observation!

En effet, depuis le 27 décembre environ et jusqu'à ces derniers jours, nous avons tous pu constater que, spontanément, sans aucune pression de nos édiles, ni présence policière excessive, encore moins par peur du gendarme, les automobilistes traversaient notre charmant petit village à la vitesse moyenne de 15 KM/H! Les conditions atmosphériques permettaient (à elles seules!...) le strict respect des limitations de vitesse et développaient au plus haut point l'action citoyenne de tous!

Je propose donc d'abandonner immédiatement le projet en cours et de mettre à l'étude, lors de la prochaine réunion du Conseil Municipal, l'achat de deux paires de canons à neige! Ils seraient placés à chaque entrée/sortie (Bourg et Gruchy). Reliés à un radar, ils se mettraient en action automatiquement à l'approche d'un automobiliste trop rapide! C'est vraiment très simple, il fallait y penser quand même!

Pour le financement, pas de problème: le parrainage des différents acteurs du monde de l'automobile (en commençant par les carrossiers bien sûr). Une autre source de financement possible n'est pas à négliger: « la vente de vin chaud » dans une salle du Presbytère mise à la disposition des automobilistes qui auraient malencontreusement froissé un peu de leur carrosserie. La rédaction des constats amiables et l'attente de la dépanneuse n'en seraient que plus agréables!

Il est évident qu'un arrêté municipal devra rendre obligatoire le port d'après-ski ou bottines appropriées!

VIVE LES SPORTS D'HIVER!